



DIRECTION REGIONALE  
DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
DE TAHOUA

DANS CE  
NUMERO :

# Bulletin trimestriel des prix

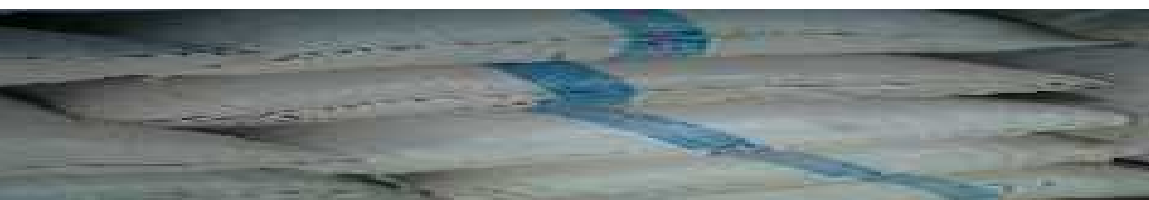
## Période : Deuxième trimestre 2015

N° 025

JUILLET 2015

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

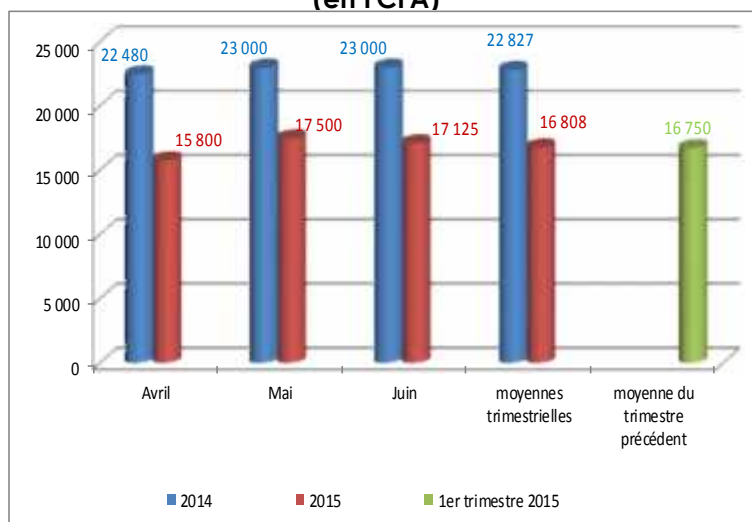


**Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix des céréales et du niébé ont augmenté au deuxième trimestre 2015 par rapport au premier trimestre de l'année 2015.**

**Au cours de la même période, le prix du sucre (en poudre) a baissé tandis que les prix de l'huile de palme et de la farine de blé sont restés stables.**

NOTE	1
Évolution du prix	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix moyen du riz	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



### LE MIL

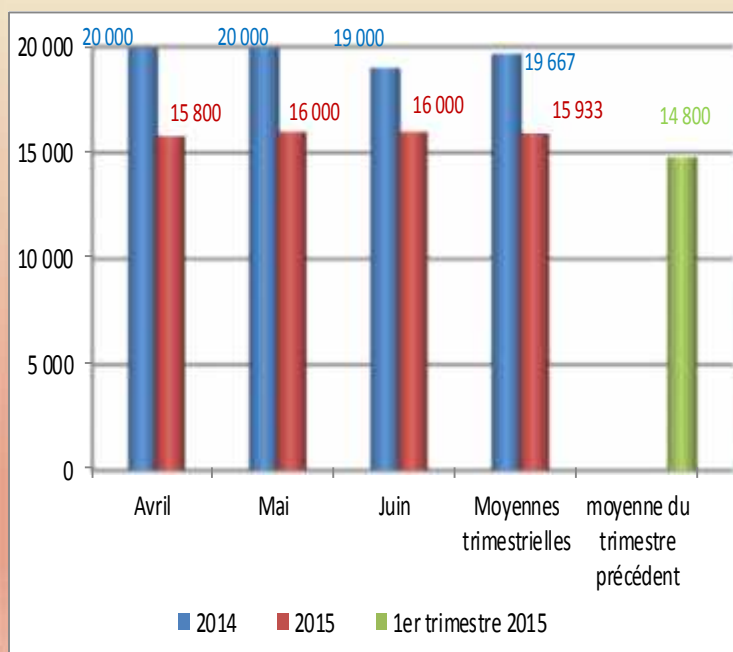
Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 16 808 contre 16 750 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse de 0,3%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mai (17 500 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en avril (15 800 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse significative de 35,8%.

### LE SORGHO

**Figure 2.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)**

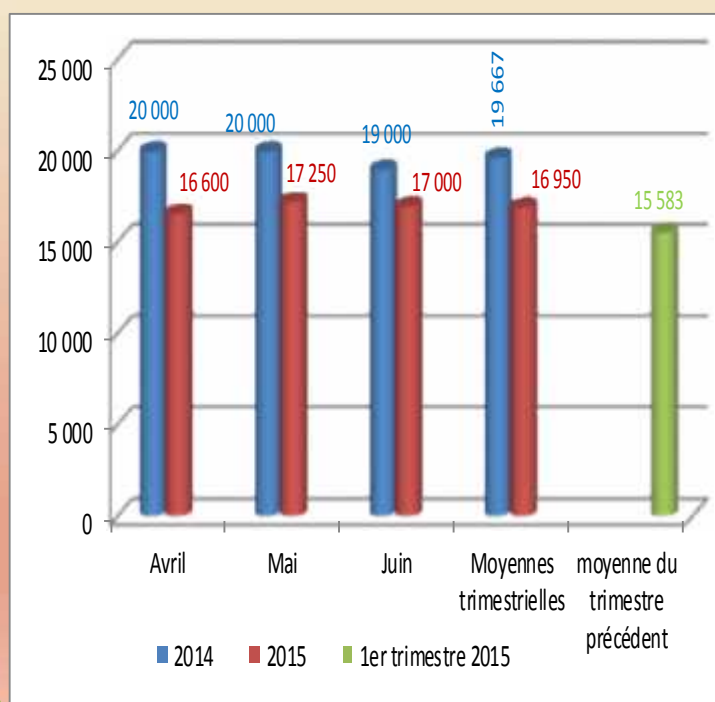


Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 15 933 FCFA, contre 14 800 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse de 7,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mai et juin (16 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas est ressorti en avril (15 800 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse significative de 19%.

**Figure 3.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)**



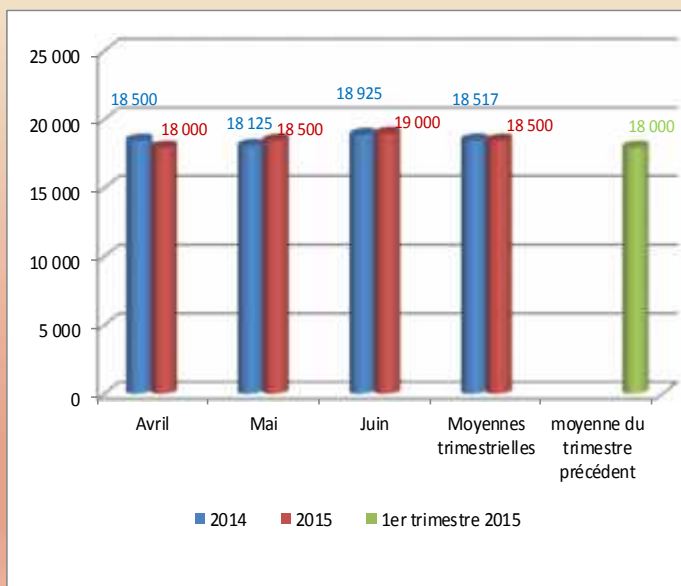
### LE MAIS

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 16 950 FCFA, contre 15 583 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse de 8,8%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mai (17 250 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en avril (16 600 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse significative de 13,8%.

**Figure 4.: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz (en FCFA)**



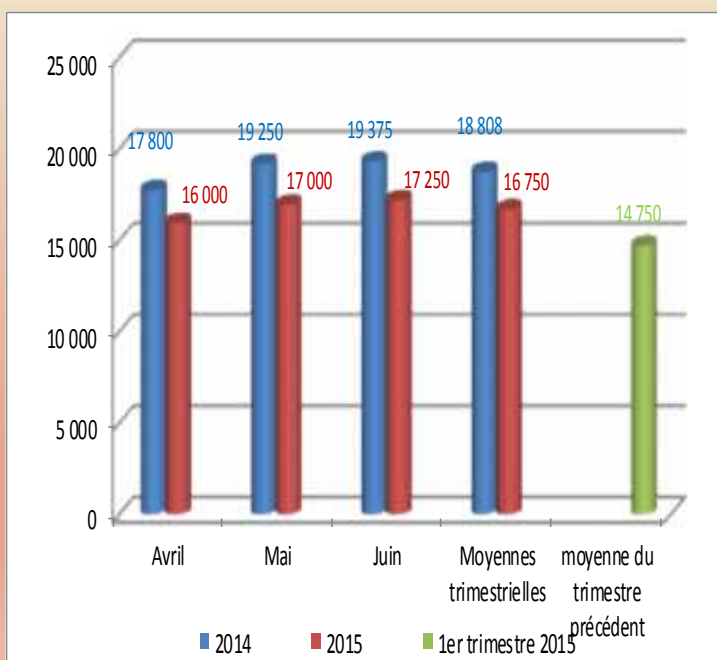
**LE RIZ**

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 18 500 FCFA, contre 18 000 FCFA au premier 2015, soit une hausse de 2,8%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en juin (19 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas est ressorti en avril (18 000 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse légère de 0,1%.

**Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)**



**LE NIEBE**

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 16 750 FCFA, contre 14 750 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse significative de 13,6%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en juin (17 250 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en avril (16 000 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse de 10,9%.

Tableau: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

PRODUIT	Unité	Avril		Mai		Juin		Moyennes trimestrielles			Variation 2T15/1T15
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	Deuxième trimestre 2014	Premier Trimestre 2015	Deuxième trimestre 2015	
Huile de palme	litre	800	900	800	825	800	813	846	800	800	0
Sucre en poudre	kg	620	500	600	500	600	500	500	700	607	-13,3
Farine de blé	kg	350	400	350	375	350	350	375	350	350	0

**HUILE DE PALME:**

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 800 FCFA. Ce prix est resté stable par rapport au premier trimestre 2015. En glissement annuel, le prix moyen du litre de l'huile de palme a connu une baisse de 5,4%.

**SUCRE EN POUDRE**

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 607 FCFA contre 700 FCFA au premier trimestre 2015, soit une baisse de 13,3%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse de 21,3%.

**FARINE DE BLE**

Au deuxième trimestre 2015, le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 350 FCFA. Ce prix est resté stable par rapport au premier trimestre 2015. En glissement annuel, le prix moyen du kg de farine de blé a enregistré une baisse de 6,7%.

**Mission de la DR/INS**

Les missions sont :

↳ Production des données au niveau régional ;

Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

↳ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;

↳ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;

↳ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;

↳ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions

↳ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;

↳ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;

↳ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.